



DÉCISION DU MAIRE N° 2024/28

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service des Affaires Culturelles et Associatives

Objet : Contrat de cession présenté par l'association « AMM20 » pour la représentation du spectacle déambulatoire « Domino Jazz Band » lors de la fête du village

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

Vu le Code de la commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la volonté d'animer un spectacle de plein air destinée notamment aux habitants de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Considérant le contrat de cession présenté par l'association « AMM20 » prévoyant la production du spectacle « Domino Jazz Band », le vendredi 21 juin 2024 à partir de 18h aux abords de l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche

DÉCIDE

Article 1 : Le contrat de cession avec l'association « AMM20 » sis 86 rue Villiers de l'Isle Adam 75202 Paris, représenté par Dominique Aubourg, son président est accepté.

Article 2 : Le détail de cette animation, les obligations du producteur et de l'organisateur, les termes d'assurance et d'annulation sont indiqués dans le contrat de cession annexé à la présente.

Article 3 : Le coût de la prestation est arrêté à 1 371,50€ (mille trois cent soixante et onze euros et cinquante centimes) TTC.

Article 4 : Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la Ville.

Mis en ligne le 26/03/2024

Document rendu exécutoire le 26/03/2024

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Le Maire
1^{er} Vice-président de la communauté de
communes Gally Mauldre

Gilles STUDNIA



Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20240326-2024-28-AR
Date de réception préfecture : 26/03/2024